

# RPI Appenwihr-Hettenschlag-Logelheim

## Aménagements spécifiques

### Le jour de la rentrée, 2 septembre 2021

**Le jour de la rentrée scolaire, de nombreux adultes accompagnent les enfants, ce qui crée d'importants regroupements. Pour cette raison, nous demanderons aux parents et aux élèves des classes élémentaires de porter un masque aux abords des écoles et dans les cours des écoles.**

Ecole maternelle d'Appenwihr :

- Pour les élèves de PS :
  - Accueil dans la classe à partir de 8h jusqu'à 8h30
  - Un seul adulte pourra accompagner l'enfant jusqu'à sa classe : il ne sera pas possible d'entrer avec un autre adulte ou un autre enfant dans l'école
  - L'adulte devra porter un masque et se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique située à l'entrée de l'école
  - L'après-midi, accueil dans la cour (voir les consignes pour les MS et GS)
- Pour les élèves de MS et de GS :
  - Accueil dans la cour de l'école entre 13h25 et 13h35 (Rappel : les élèves de MS et de GS ne sont pas accueillis à l'école le matin du 02/09/2021)
  - Un seul adulte pourra accompagner l'enfant dans la cour : il ne sera pas possible d'entrer avec un autre adulte ou un autre enfant, ni d'accompagner l'enfant jusqu'à sa classe
  - L'adulte devra porter un masque et respecter les règles de distanciation physique

Ecole la Clairière de Hettenschlag :

- Accueil dans la cour de l'école entre 8h10 et 8h20
- Un seul adulte pourra accompagner l'enfant dans la cour : il ne sera pas possible d'entrer avec un autre adulte ou un autre enfant, ni d'accompagner l'enfant jusqu'à sa classe
- L'adulte devra porter un masque et respecter les règles de distanciation physique
- L'après-midi, accueil dans la cour sans accompagnateur entre 13h35 et 13h45

Ecole élémentaire de Logelheim :

- Accueil dans la cour de l'école entre 7h55 et 8h05
- Un seul adulte pourra accompagner l'enfant dans la cour : il ne sera pas possible d'entrer avec un autre adulte ou un autre enfant, ni d'accompagner l'enfant jusqu'à sa classe
- L'adulte devra porter un masque et respecter les règles de distanciation physique
- L'après-midi, accueil dans la cour sans accompagnateur entre 13h20 et 13h30

## Avant de venir à l'école

---

Les parents jouent un rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à leur enfant, fourniture de masques pour les enfants en élémentaire, fourniture de mouchoirs en papier jetables...*).

Les parents d'élèves :

- s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- informent immédiatement l'école en cas de symptômes chez leur enfant ou chez une personne ayant été en contact avec leur enfant

## Transport scolaire

---

Le transport scolaire fonctionne normalement aux horaires habituels. Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire à partir de 6 ans (enfant en CP).

## Horaires

---

Maintien des horaires habituels des écoles et du transport scolaire.

## Accès aux écoles

---

Les parents, les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

## L'arrivée et le départ de l'école dans le RPI :

---

- Accueil des élèves
  - dans les cours des écoles de Hettenschlag et de Logelheim
  - école maternelle d'Appenwihr :
    - accueil entre 8h et 8h30 des élèves dans la cour de l'école (lundi et mardi pour la classe de PS/ GS ; jeudi et vendredi pour la classe de PS/MS)
    - accueil entre 8h et 8h30 des élèves dans la classe (jeudi et vendredi pour la classe de PS/ GS ; lundi et mardi pour la classe de PS/MS) :
    - Pour les accueils en classe, un seul adulte pourra accompagner l'enfant : il ne sera pas possible d'entrer avec un autre adulte ou un autre enfant. L'adulte devra porter un masque et se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique située à l'entrée de l'école. Il ne faudra pas s'attarder dans les couloirs.
- Sorties des élèves
  - Ecole d'Appenwihr : sortie des élèves par les deux sorties (la classe de PS/GS sortira par la salle de motricité ; la classe de PS/MS sortira par l'entrée de l'école maternelle)

- Ecole de Logelheim : les élèves à vélo, trottinette ou prenant le bus sortiront côté Grand-Rue ; les élèves rentrant à pied ou cherchés par un parent sortiront côté rue de Dinsheim
- Ecole de Hettenschlag : sortie des élèves depuis l'accès principal de la cour d'école (classe de M. Starck) et depuis l'issue de secours côté ouest (Mme Lapprand)



- **Les familles évitent les rassemblements au temps d'accueil et de sortie devant les écoles et au niveau des arrêts de bus. Il faudra respecter les règles de distanciation physique.**

## **Le port du masque pour les élèves**

---

Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires (à partir du CP), le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire dans les espaces clos.

## **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève durant la classe**

---

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.



**Il est indispensable que les parents ou personnes autorisées à prendre l'enfant signalés en début d'année scolaire soient joignables. Les modifications des coordonnées téléphoniques doivent être signalées.**

- Consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne
- Poursuite stricte des gestes barrières.



**L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis écrit du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**

**En cas de test positif :**

- La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.
- La continuité pédagogique sera assurée par l'enseignant de la classe (envoi par mail d'activités, utilisation du site internet de l'école...)